



- Pistes autorisées aux vélos
- Stationnements possibles pour les vélos
- Voies ouvertes à la circulation
- Sentiers balisés piétons (les couleurs correspondent au balisage présent sur le terrain)

©PNCaI, mai 2023 | Carte au 1/15 000

Vélos strictement interdits dans les fonds de calanques, d'En-Vau et Port-Pin.

Interdiction de pousser son vélo sur les sentiers non autorisés, même pied à terre.



Ne pas jeter sur la voie publique
Carte éditée avec le soutien de la GME

Logos: Apple Store, Google Play, Tapp Store

Téléchargez Mes Calanques
l'application officielle du Parc national des Calanques

LES CALANQUES, EN DIRECT !

Logos: MNS, Parc national des Calanques

Icons: RISKUE, ALERTES, DIALOGUE, AFFLUENCE, CONDITIONS, D'ACCÈS, CARTES EN LIGNE

Carte vélo

SECTEURS LUMINY & EN VAU

Info

La pratique du vélo dans les Calanques est possible mais strictement encadrée.

Les cycles sont autorisés sur un réseau précis de pistes et routes. En dehors, leur présence est interdite. Tout contrevenant s'expose à une amende.

Pour la sécurité de tous, les vélos doivent garder une vitesse modérée et maîtriser leur trajectoire.

Les vélos à assistance électrique sont autorisés à emprunter ces itinéraires, à condition qu'ils soient équipés d'un pédalier complet et d'un moteur électrique dont la puissance est inférieure à 250 watts. Les trottinettes sont interdites.

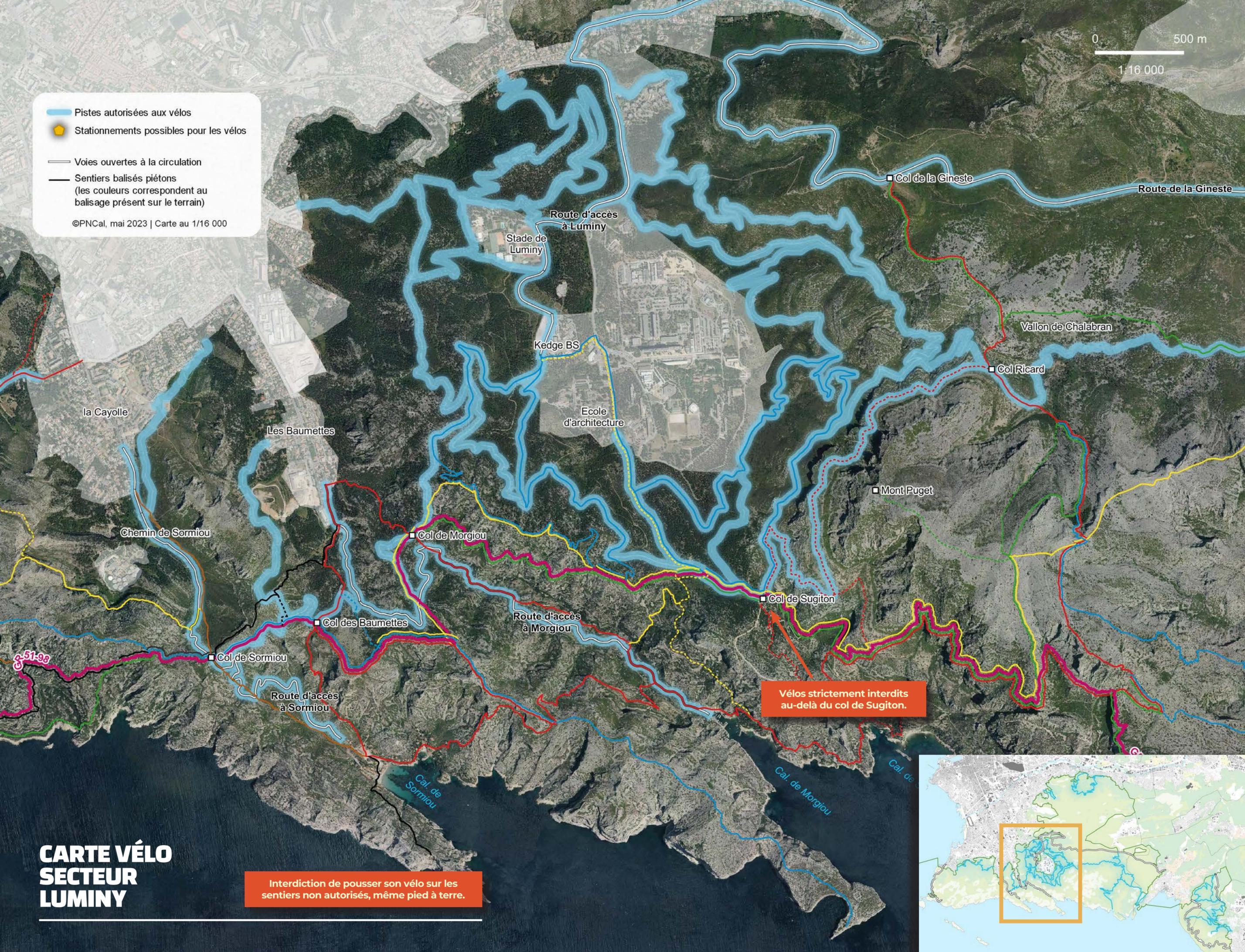
Flashez ce code pour accéder à la carte complète des pistes et chemins autorisés et télécharger les tracés gpx.

CARTE VÉLO SECTEUR EN VAU

0 500 m
1:16 000

-  Pistes autorisées aux vélos
-  Stationnements possibles pour les vélos
-  Voies ouvertes à la circulation
-  Sentiers balisés piétons
(les couleurs correspondent au balisage présent sur le terrain)

©PNCal, mai 2023 | Carte au 1/16 000



Vélos strictement interdits au-delà du col de Sugiton.

Interdiction de pousser son vélo sur les sentiers non autorisés, même pied à terre.

CARTE VÉLO SECTEUR LUMINY

